

Dossier de presse

Présentation des Assises des outre-mer

Le 4 octobre 2017

Redonner la parole !

C'est parti pour les Assises des outre-mer ! 7 mois de travaux pour imaginer, penser, réinventer ensemble l'avenir de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique, de Mayotte, de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie, de La Réunion, de Saint-Pierre-et-Miquelon, de Wallis-et-Futuna*.

Ce rendez-vous avec les ultra-marins est ambitieux. Et en même temps, il est assez simple. Il consiste à redonner la parole. Pourquoi ? Parce que beaucoup d'ultramarins pensent que leur voix ne compte plus. Les dernières élections au printemps dernier l'ont cruellement montré, quand plus de la moitié des Français d'outre-mer ont choisi de ne pas choisir en s'abstenant à l'élection présidentielle.

Malgré tout, la force des attentes des citoyens d'outre-mer et leur capacité à s'engager n'a pas diminué. A travers des ateliers locaux, nationaux, des consultations citoyennes, et un concours d'innovation, les propositions des outre-mer seront entendues et prises en compte dans les choix que le gouvernement aura à faire demain.

Équipe Projets Ultramarins

Les Assises des outre-mer reposent sur deux piliers: un pilier institutionnel à travers des ateliers mêlant élus, services de l'État et forces vives des outre-mer, et un pilier citoyen à travers une consultation des internautes ultramarins.

L'Équipe Projets Ultramarins, composée de personnalités choisies pour leurs parcours, leurs compétences et leurs sensibilités donnera son avis sur les projets remontés lors des ateliers ou émis directement par les citoyens. Elle participera à la rédaction du Livre Bleu-Outre-mer et sera aussi jury d'un concours d'innovation sociale à destination des Français d'outre-mer.

L'Équipe Projets Ultramarins sera à la fois le trait d'union entre les ateliers et la consultation citoyenne et une boussole indispensable à la réussite des Assises des outre-mer.

- **Dominique RESTINO**, président fondateur de Moovjee, entrepreneur et président de CCI
- **Bernard RAMANANTSOA**, ancien directeur d'HEC
- **Audrey PULVAR**, présidente de la Fondation pour la Nature et l'Homme
- **Gaël MUSQUET**, entrepreneur social, président de Hand
- **Jean Marc MORMECK**, délégué interministériel à l'égalité des chances des Français d'outre-mer
- **Pascal LEGITIMUS**, comédien
- **Céline LAZORTHES**, PDG de Leetchi
- **Gaël LAGADEC**, professeur d'économie - Président de l'université de Nouvelle-Calédonie
- **Mémona HINTERMANN-AFFÉJEE**, conseillère au CSA
- **Nassir GOULAMALY**, chef d'entreprise
- **Jean François DELFRAISSY**, président du Comité National consultatif d'éthique
- **Guy CLAIREAUX**, professeur d'université dans le domaine scientifique (Brest)
- **Joëlle PREVOT-MADERE**, dirigeante d'entreprise
- **Jean-Etienne ANTOINETTE**, président de la délégation Outre-mer au CESE
- **Rozette ISSOUF**, psychologue



* Saint-Martin, Saint-Barthélemy et les Terres australes et antarctiques françaises ne sont pas concernées par les Assises



3 phases de participation

Il existe plusieurs moyens de participer aux Assises des Outre-mer depuis le site internet : www.assisesdesoutremer.fr

1

Prenez la parole !

Les internautes peuvent classer eux-même ce qui leur paraît le plus important pour leur territoire. Cette phase de diagnostic est très importante pour identifier les besoins.

**Du 4 octobre
au 22 novembre :
définition
des priorités**

2

Et demain, que pourrons-nous faire ?

À partir du 15 janvier 2018, les internautes participeront à la consultation numérique. Elle permettra de déterminer véritablement les projets concrets. La synthèse des Assises reposera en grande partie sur les résultats obtenus lors de la consultation numérique. La mobilisation doit être large !

**Du 15 janvier
au 28 février :
consultation
numérique**

3

Soyez les acteurs du changement !

Dès le 18 octobre, les internautes à un concours d'innovations pour tenter d'obtenir le label Bleu outre-mer. Tous les projets pré-sélectionnés seront affichés sur le site où chaque internaute pourra voter pour le projet qui lui paraît le plus innovant et le plus utile pour son territoire. Les lauréats du label Bleu outre-mer seront annoncés en mai 2018.

**Du 18 octobre
à mai :
concours
d'innovations**



Le calendrier

1

Prenez la parole !

OCTOBRE NOVEMBRE DÉCEMBRE JANVIER FÉVRIER MARS AVRIL MAI

4 oct. - 22 nov.
Définition des priorités

2

Et demain, que proposons-nous faire ?

15 janv. - 28 fév.
Consultation numérique

Mars à avril
Synthèse des contributions et rédaction

LIVRE BLEU
OUTRE-MER

3

Soyez les acteurs en ligne !

18 oct. - 31 jan.
Candidature des porteurs de projets

1 fév. - 28 fév.
Pré-sélection des projets

1 mars - 30 avril
Vote du public pour désigner les meilleurs projets

Fin avril
Sélection finale

Mai
Annonce des lauréats

PROJETS LABELLISÉS

Participation en ligne du public sur le site www.assisesdesoutremer.fr

Pourquoi participer aux Assises ?

Les Assises sont un temps d'échanges conçu pour que chaque ultra-marin puisse faire entendre sa parole. C'est un exercice citoyen qui a pour objectif de faire participer le plus grand nombre d'ultra-marins afin d'obtenir des solutions qui proviennent des territoires.

Chaque contribution, chaque prise de parole, que ce soit par le biais de la consultation numérique, des ateliers locaux ou du concours d'innovation des Assises, servira à rédiger le livre bleu Outre-mer au printemps 2018. Ce document contiendra l'ensemble des projets élaborés au cours des Assises. Il constitue la feuille de route du Gouvernement pour le quinquennat.

Concrètement, comment vont se dérouler les Assises des Outre-mer ?

Les territoires ultra-marins sont au cœur du dispositif des Assises des Outre-mer : en plus des contributions numériques, chaque territoire organise des ateliers locaux pour faire remonter les informations de la part de l'ensemble de la société civile. Les contributions seront reçues d'octobre 2017 à mars 2018.

Quels sont les sujets couverts par les Assises des Outre-mer ?

Les Assises traitent des sujets quotidiens des ultra-marins : jeunesse, emploi, santé, sécurité, environnement, création d'entreprise, culture, etc.

Tous les territoires ultra-marins sont-ils concernés par les Assises des Outre-mer ?

Tous les territoires ultra-marins sont concernés par les Assises sauf les territoires de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy qui, en raison du caractère exceptionnel des ouragans ayant frappé ces deux îles en septembre 2017, vont bénéficier d'un effort spécifique de reconstruction.

Comment rester informé sur l'actualité des Assises ?

Des informations régulières seront postées sur le site du ministère des Outre-mer (<http://www.outre-mer.gouv.fr>). Vous pouvez suivre l'actualité des Assises sur les comptes Facebook et Twitter du ministère des Outre-mer.





Construire ensemble l'avenir des outre-mer !

#AssisesOM

Service de presse : 01 53 69 26 74

Nicolas Sire : 06 49 35 11 28

Twitter - @loutremer

Facebook - @lesoutremer

#AssisesOM

www.assisesoutremer.fr